Fiche d'inscription à une colonie de l'GEAE

Questions sur l'événement :		Date :	Age :	Prix:
Autriche :	Natur erleben, Wien entdecken	28.0305.04.2026	13-16	949€
 participe à toutes les puisse se déplacer et encadrement. Au début de l'échange de journement serons en possession	te que moi ou mon fils / ma fille s activités prévues au programme (y comp n petits groupes d'au moins trois participa eunes, moi ou mon fils/fille n d'un passeport en cours de validité ou d us les autres documents de voyage évent	ants dans des zones préalablement 'une carte d'identité.	définies, même sans	
Données du participant :	Sexe :	masculin	féminin	
Nom:	Prénom	1:		
Date de naissance :	Nationa	alité(s) :		
Rue, No. :	Code p	ostal, lieu :		
Numéro portable : (si disponible) Assurance maladie :	(si dispon	e e-mail : hible) o d'assurance :		
·	nts, maladies, besoins spécifiques) et la n	utrition (allergies, régimes, intoléra	nces) :	
Coordonnées d'un tuteur léga				
Père Nom :	e Mère	Aut	re :	
Prénom :				
Adresse e-mail :				
	informations suivantes (nom et lieu dient partagées avec d'autres personnes de			
https://jugend.ardennes-eifel.	de jeunes, j'accepte les conditions org). J'accepte que les photos / vidéos par l'organisateur GEAE pour des publication	de l'événement sur lesquels je ou	· ·	
Lieu, date	Signature (pour les r	nineurs du tuteur légal)		
Veuillez envoyer la fiche d'ins	cription signé (de préférence par e-mail -	photo ou scan) à :		RDENNES
par e-mail : jeunesse@evea.d			<u> </u>	

ou par courrier: Groupement Européen des Ardennes et de l'Eifel (GEAE) – 1, Dikricherstrooss - L-9186 Stegen

Après réception de l'inscription, vous recevrez une confirmation d'inscription avec toutes les informations complémentaires par

e-mail. Nous vous enverrons des informations détaillées et un questionnaire de santé en temps utile avant la rencontre.

GEAE - Conditions générales de participation

1. Participants:

La participation aux activités/rencontres est en principe possible pour tous les jeunes de la région Eifel-Ardennes, ainsi que des régions voisines. Selon le type de l'activité, il y a des restrictions de participation (âge, niveau de formation, pays d'origine etc.). Pour la participation de personnes ayant des problèmes de santé, une information et une concertation avec l'organisateur et le moniteur responsable de la rencontre sont nécessaires.

2. Les parties contractantes :

Organisateur des rencontres est la Commission Internationale de la Jeunesse du Groupement Européen des Ardennes et de l'Eifel (GEAE), sauf indication d'un autre organisateur ou d'un coorganisateur. Participant est la personne inscrite, en cas de mineurs, l'accord du responsable légal est obligatoire.

3. Inscription:

L'inscription se fait par la fiche d'inscription remplie et signée, qui est prévue pour la rencontre en question. Celle-ci peut être transmise par courriel, par fax ou par voie postale. Pour les mineurs, la fiche d'inscription est à remplir et à signer par le responsable légal. En plus de la fiche d'inscription, des documents supplémentaires peuvent être exigés à certaines rencontres (par exemple la qualification spécifique pour les musiciens, fiche médicale, brevet de natation, etc.).

4. Conditions de paiement :

Après la réception de la fiche d'inscription, les participants recevront une confirmation et une facture, en général sous forme électronique. L'inscription deviendra obligatoire aussitôt que le montant facturé, ou le cas échéant l'acompte indiqué, est versé. Le montant restant est à régler au plus tard 4 semaines avant le début de la rencontre ou jusqu'à la date limite indiquée.

5. Résiliation :

PAR LE PARTICIPANT

Pour les annulations jusqu'à 4 semaines avant le début de la rencontre, des frais de dossier égaux au montant de l'acompte (selon l'événement 60 € / 200 €) doivent être payés. Si vous annulez ultérieurement et qu'aucune personne de remplacement ne peut être trouvée, l'intégralité des frais de participation devra être payée. Il appartient au participant de souscrire une assurance annulation de voyage.

PAR L'ORGANISATEUR

Le GEAE peut annuler le contrat de participation jusqu'à 4 semaines avant le début de l'activité, si cela est nécessaire pour des raisons d'organisation ou si le nombre minimum de participants n'est pas atteint. Un message les informant de la situation sera envoyé aux participants déjà inscrits au plus tard 4 semaines avant le début de la rencontre. L'intégralité du montant déjà payé est remboursée dans une telle situation. Le GEAE fait alors l'effort de proposer aux participants inscrits une autre rencontre en remplaçant celle qui est annulée.

EXCLUSION D'UN PARTICIPANT

Par son inscription, le participant déclare être d'accord à s'intégrer dans un groupe communautaire, à participer au programme proposé et à suivre les instructions des responsables (organisateur et équipe de moniteurs) ainsi que de respecter les règles et les coutumes du pays-hôte. Si malgré des rappels à l'ordre, un participant ne respecte pas les règles indiquées ou convenues, les coutumes ou les règles du pays-hôte, ou les lois existantes, et qu'il met ainsi en danger le bon fonctionnement du groupe, il peut être exclu par l'organisateur GEAE à chaque moment de la rencontre. Un éventuel retour à domicile ainsi que les frais y liés sont à la responsabilité des parents ou du responsable légal.

6. Protection des données :

Les lois actuelles valables concernant la protection des données sont respectées. Les données personnelles sont enregistrées et utilisées uniquement pour des fins de la rencontre et traitées de manière discrète. Avec sa participation, le participant déclare être d'accord à ce que des enregistrements images et sons, dans lesquels il apparaît, puissent être utilisés par l'organisateur GEAE pour des publications.

Valable à partir du : 01.01.2025

EVEA - Fiche médicale 2026

Veuillez remplir complètement ce questionnaire afin que nous puissions assurer de bons soins à votre enfant. Nous voulons pouvoir nous préparer de manière optimale aux besoins de votre enfant.

	nformations concernant l'alimentation uivantes sont connues :					
Informations	concernant l'alimentation (intolérance, religion, diètes, etc.) :					
Autres caracte	éristiques notables (p.ex. somnambulisme, se mouille au lit, troubles du comportement, etc.) :					
<u>Médicaments</u>						
0	Mon enfant ne nécessite aucun traitement médical en ce moment et il n'y aucune autre information à relever.					
0	Pendant la durée de la colonie, mon enfant doit prendre les médicaments suivants (en cas de médicaments prescrits par un médecin, merci de joindre une copie des indications médicales) :					

Nom du médicament	Heure de la prise	Dose du médicament

Attention : Tous les médicaments doivent être remis aux moniteurs à l'arrivée, lors de l'enregistrement - clairement et visiblement marqués avec le nom de l'enfant ! Ne rangez pas les médicaments dans sa valise !

En outre, j'autorise les responsables de la colonie de vacances à administrer à mon enfant les médicaments suivants en cas de besoin, et <u>uniquement</u> après confirmation supplémentaire via téléphone :

0	lbuprofen en cas de fièvre	0	Pastilles en cas de vomissements	0	Gel rafraîchissant pour les piqûres
0	Tablettes de charbon de bois en cas de diarrhée	0	Désinfectant en cas de plaie	0	aucun

<u>Urgence</u>	0	J'autorise	0	Je n'autorise pas
-		lonie de vacances à it avec son véhicule		maison médicale ou aux urgences en cas de
			e pas", les animateurs vous cont endre chez le médecin avec lui le	acteront par téléphone afin que vous puissiez e cas échéant.
	•	eu probable d'une g arde si bon jugeme		ons le droit d'appeler une ambulance ou le

Supprimer les tiques

D'un point de vue médical, il est logique d'enlever les tiques le plus rapidement possible après une piqûre de tique. Afin de retirer une tique de votre enfant lors de l'activité, nous avons besoin de votre consentement. Avec la suppression d'une tique par les animateurs, je

> O suis d'accord. O ne suis pas d'accord.

Si vous êtes d'accord, nous supprimerons immédiatement une coche que nous découvrons et vous en informerons. Dans ce cas, nous vous demandons d'observer les évolutions possibles même après retrait de la tique et de consulter un médecin si les réactions suivantes surviennent :

- Inflammation du site de la morsure
- Inflammation rouge circulaire sur le corps
- Sentiment général de maladie

Documents à remettre

En plus de ce formulaire dûment rempli, veuillez nous remettre au moment de l'arrivée de votre enfant les documents suivants, afin d'assurer la prise en charge médicale de votre enfant en cas de nécessité:

- une copie de la carte d'identité ou du passeport
- une copie de la carte de sécurité sociale (pour d'assurance à l'étranger, prière de vérifier auprès de votre assureur quel document équivalent est à remettre -CNS : Copie recto verso de la carte CNS requise)
- une copie du carnet de vaccination

Autorisation parentale

Je/Nous confirme/confirmons avoir lu, compris et accepté les informations ci-dessus. En signant, je confirme que les informations concernant mon enfant sont correctes. Je sais/Nous savons que je suis contraint d'informer l'organisateur de tout changement ayant lieu d'ici le début de la colonie.

En tant que seul signataire, je confirme que le second père/mère/tuteur/tutrice légal/e responsable de mon enfant est au courant de mon accord et le partage.

Ainsi je confirme notre accord de participation de notre enfa	ant a la colonie.
Lieu, Date	-
Nom et prénom (pour les mineurs du responsable légal)	Signature
Nom et prénom (pour les mineurs du responsable légal)	Signature
Nom du participant :	EVEA – Fiche médicale – actualisée 01.01.2025 - Page 2 de 2